

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 4

Artikel: Réponse à M. Ch. Montandon, étudiant
Autor: Nicollier, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réponse à M. Ch. Montandon, étudiant

Nous sommes heureux de constater que le débat élevé dans les colonnes du Nouveau Conteur vaudois et romand sur ce sujet suscite un intérêt croissant. Un grand merci à notre bon confrère Jean Nicollier, de La Gazette de Lausanne et de l'Académie rhodanienne de nous faire part de son opinion sur cette question qui se doit de passionner un authentique vaudois. (Réd.)

Le problème du patois, de son maintien, voire de son enseignement, paraît faire tourner certaines têtes. C'est en effet dans des sentiments très mélangés que j'ai lu l'article d'un étudiant, M. Ch. Montandon (*Conteur vaudois* du 15 novembre 1950) intitulé *Le patois dans nos écoles*.

L'auteur me paraît enclin à confondre serviettes et torchons. Il met quelque précipitation à pourfendre le français... pour mieux faire renaître le patois.

Ainsi posé, le dilemme ne convaincra aucun lecteur réfléchi ; la cause du patois y perdrait des partisans dont le besoin se fait sentir beaucoup plus que ne l'imagine M. Montandon.

Je ne suis en rien l'ennemi du patois. Sa saveur, sa raison d'être, son charme malicieux et gaillard ne font pas de doute. Les vieux provincialismes pleins de couleurs qui parsèment la langue parlée dans nos campagnes et sur les rives ou le pêcheur rafistole ses filets, n'ont pas eu de plus chaud défenseur, je crois, que l'auteur de ces lignes, tout au moins depuis quelques années. La proposition de M. Montandon qui préconise la réintroduction du « chant patois » dans nos écoles est formulée à son heure. Je ne pense pas non plus que l'introduction, à l'École normale, de quelques séances de lecture portant sur les textes en patois soit l'objet d'une levée de boucliers. Mieux : je pense qu'il est nécessaire de connaître approximativement le patois si nous désirons connaître dans toutes ses nuances et sous tous ses aspects l'état d'esprit du Vaudois.

Il y a un mois, la jeune « Académie rhodanienne des Lettres » s'est penchée sur le sujet. Elle a prêté une oreille favorable aux propos qu'il a inspirés dans la mesure où ceux-ci tenaient compte de ce qui est compatible avec les exigences de la vie et de l'enseignement d'aujourd'hui.

En revanche, elle aurait cru faillir à sa mission en qualifiant de « pédants » les usagers et les défenseurs de la langue accessible à tous les lecteurs des pays d'expression française : le français de toujours, le français de France.

M. Montandon s'engage sur une voie dangereuse en vitupérant aimablement les « salonnards dudantesques » coupables de distinguer entre le bon grain et l'ivraie. « Pourquoi enlever, dit-il, des points à un écolier écrivant dans sa composition : cet homme était un crouille corps ? Le régent n'a qu'un droit, celui d'exiger que tout terme vaudois soit placé entre guillemets. Il n'a pas celui de faire de nos jeunes campagnards des pédants. »

Des pédants ? Parce qu'ils auraient le respect de la propriété des termes ? Parce que découvrant à *crouille* du sel et de la malice, ils lui préféreraient des mots tels que *malingres*, *chétifs*, et que ce faisant, ils rédigeraient une prose comprise aussi bien à Paris qu'à Bruxelles, Genève ou Lyon ?

Les zèles excessifs altèrent les meilleures causes en les compromettant. Ce n'est pas se comporter en « pédant » que d'approfondir sa connaissance du français

et de multiplier les occasions de s'imprégner des génies de cette langue.

Le culte que nous lui témoignons constitue-t-il une offense envers notre pays ? Accepterions-nous un livre entièrement truffé d'argot lyonnais et de mots bruxellois à usage limité ? Non, il nous laisserait rapidement. Ce n'est pas « salir son nid » que de conserver par devers nous les anciens mots du terroir (câclon, rebedouler, clédard, cotzon...) et de les remettre en honneur au cours d'une conversation entre amis. Ce n'est pas trahir une cause que de défendre les droits du patois et d'en perpétuer la pratique, bref de le maintenir en soi. Ici je combats les arguments de mon semi-homonyme, M. Nicollier, selon lesquels « faisant rire », le patois devrait être à tout jamais exclu de l'église et de l'école.

Non, le patois n'a rien de grotesque dans sa savoureuse substance. Il a droit à notre respect. Mais pour l'amour du ciel, fuyons les exagérations. Ne donnons à ce sympathique violon d'Ingres le pas sur les magnifiques harmonies, sur les partitions et les splendeurs de la langue française : trésor sans prix. Lorsque nous avons l'honneur d'écrire en français, c'est pour nous faire comprendre partout. Il ne s'agit pas de faire de notre langue une entravée, une malheureuse esclave de la Règle, avec majuscule. Mais il convient de la servir de notre mieux en rédigeant des textes compris dans tous les pays.

Laissons, avec ou sans guillemets, les « crouilles », les « rebedouler » et les « piornes » occuper le modeste secteur qui leur est réservé de droit. N'en faisons pas, sous le prétexte enfantin, que ce serait lutter contre la pédanterie, les messagers de notre expression littéraire.

Le ridicule tue encore quelquefois. Monsieur Montandon !

Jean Nicollier.

La cigale et la fourmi

(jable-pastiche)

La Municipalité
Ayant trinqué tout l'été
Se trouva fort dépourvue
Quand la crise fut venue.
Pas une proposition
Voulant mordre à l'hameçon.
Elle alla crier famine
A la commune voisine.
La priant de lui donner
Quelque argent pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle.
« — Je resterai, lui dit-elle,
Sobre, (foi de conseiller)
Calme dans mon boutelier. »
Mais le voisin se méfie :
« — Qu'avez-vous fait du budget ?
L'avez-vous mis au secret ? »
Dit-il à cette étourdie.
« — Mon Dieu, non ! En badinant,
Nous l'avons jeté par terre. »
« — Allons donc. Eh bien, commère,
Ramassez-le maintenant. »

M. M.

COMMENT

marche votre montre !

Cette question, c'est M. Guillard, horloger-bijoutier et orfèvre, place de la Palud 1, près de l'Hôtel de Ville, qui vous la pose, car son appareil « Time-O-Graf » vous le dira. C'est un appareil électronique permettant de mesurer exactement et instantanément l'avance ou le retard de chaque montre et de chaque réveil, et de révéler les défauts que peut comporter leur mouvement. Comme une radiographie, la marche de la montre s'imprime sur une bande de papier. C'est là une précieuse garantie qu'il vous offre puisque toutes les montres qu'il vend et qu'il répare sont soumises à son contrôle.

Prochaine rencontre des patoisans

Elle aura lieu le dimanche
4 février après-midi, à l'**Hôtel du
Lion d'Or**, à Echallens. Invitation
cordiale.